



CHAUX VILLAGE PATRIMOINE

Bulletin n° 3

Janvier 2016

Le mot du Président :

2015 se termine avec ses moments de convivialité et ses travaux de rénovation, principalement ceux du lavoir. 2016 verra l'extension de ces travaux et la création d'un chemin de promenade faisant le tour de la commune.

Nous serons heureux d'accueillir toutes les bonnes volontés de Chauz, désireuses d'apporter leur concours à l'embellissement du village.

Avec mes meilleurs vœux à tous



Chaux – Village - Patrimoine

1 rue des belles Chaumes
Chaux

03 80 61 23 24
chapelle.jean.claude@gmail.com

<http://chaux-village-patrimoine.e-monsite.com/>

**Répertorier, sauvegarder
et valoriser le patrimoine archi-
tectural, historique et naturel
sur le territoire de la Commune
de Chauz**



Le 1er août 2015, l'association Chauz Village Patrimoine organisait son premier pique nique. un grand moment de convivialité qui a réuni tous les adhérents de notre association, ainsi que leurs conjoints à la fin des vacances estivales Malheureusement, la pluie s'étant invitée, nous nous sommes réfugiés chez notre président Jean Claude Chapelle et son épouse Chantale.



Sommaire :

- Pique nique du 1er août
- Le Lavoir devant la fontaine
- Les fours à pain
- Mémo des réunions

Les travaux se sont succédés dans le lavoir « devant la fontaine » : restauration des escaliers, nettoyage du bassin et remise en eau, réfection complète de la porte, réaménagement des planches de lavandières. Beaucoup de travaux sont encore nécessaires ! Réfection des murs, remise en état de l'allée de pierres plates, etc.



Une nouvelle porte pour le lavoir :

Les belles ferrures d'origine ont été conservées et la peinture a été préparée selon des procédés anciens assurant une bonne tenue dans le temps.



Recette de peinture à l'ancienne :

Porter 600 ml d'eau à ébullition. Pendant ce temps là, délayer 65 gr de farine blanche dans 200 ml d'eau (attention aux grumeaux) et ajouter à l'eau bouillante. Laisser cuire pendant 15 minutes tout en mélangeant. Puis ajouter 250 gr de pigments d'ocre naturels (là en l'occurrence de l'ocre rouge) et 25 gr de sulfate de fer. Cuire à nouveau pendant 15 minutes tout en mélangeant. Puis ajouter 100 ml d'huile de lin. Laisser cuire à nouveau pendant 15 minutes, toujours en mélangeant. Retirer du feu et ajouter 100 ml de savon liquide. Bien mélanger et laisser refroidir.



Les fours à pain chez nous...

Durant des siècles, la structure des fours à pain est pratiquement restée inchangée. Ils ont conservé une forme ronde, circulaire, car c'est la forme la plus avantageuse pour rassembler la chaleur et pour la répartir le plus uniformément dans l'espace chauffé. On peut les différencier selon leur emplacement : fours isolés complètement dépourvus de dépendances, en général collectifs, fours attenants à un bâtiment, le fournil, dont ils sont une excroissance extérieure, fours attendant à une maison, mais placés à l'extérieur. Ils étaient d'usage collectif, fours situés à l'intérieur même d'une maison d'habitation, en général dans la cuisine. Ils étaient d'usage strictement familial.



Four à pain en Côte d'or

En Côte-d'Or, le four proprement dit s'ouvre souvent à l'intérieur d'un petit bâtiment rectangulaire (le fournil). Il peut être au centre de l'édifice ou former une excroissance de la construction abritée par un toit à une pente ou en demi-cône couvert en laves. Quelques fours s'ouvrent directement sur l'extérieur du bâtiment, un petit local annexe servant de bûcher. Le four à pain devait être allumé la veille pour amener sa voûte intérieure en brique ou en pierre réfractaire à la température d'utilisation. Les cendres servaient pour la lessive ou comme engrais.



Four à pain breton à La Bosse de Bretagne

Et ailleurs



Four tandoor en Inde pour la cuisson des naans.

Au Maroc, Moul farane est celui qui fait cuire le pain au four public.



La devinette :

Pourquoi le four collectif d'un village s'appelait t'il le four banal ?



Réponse du dernier n° :

La rue des Cudes :

Cude : fossé, rempart sur lequel on faisait autrefois les proclamations et cris publics.

Dict. F. Lacombe 1766

La rue des cudes se situe dans la partie la plus en pente du village cotoyant la zone humide des puits Pousseroux dont les eaux alimentent toujours le lavoir de la Serrée. Des fossés devaient canaliser l'eau vers les prés et bois

Introduction

« Ce recueil vous permettra de retrouver les fleurs des champs et des bois que vous avez dû rencontrer au hasard de vos promenades et de les identifier grâce aux photos couleur accompagnées de courts textes explicatifs.

Les fleurs des champs sont menacées par une cueillette inconsidérée. C'est pourquoi certaines sont strictement protégées.

Gardons à l'esprit qu'une fleur cueillie se fane très rapidement et qu'il vaut mieux la laisser dans son habitat naturel où chacun pourra l'admirer. »

Avant-goût du livre sur la flore



ANCOLIE VULGAIRE : L'élégance de ces fleurs violettes mais parfois roses ou blanches donne du charme aux talus calcaires où cette jolie plante aime à se développer. Vénéneuse, elle était toutefois utilisée jadis contre la gale et la teigne et sert aujourd'hui en homéopathie.

Floraison : de Mai à Juillet.

Qu'est ce que la DREAL ?

La DREAL Bourgogne a fêté ses 3 ans le 11 janvier 2013. La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bourgogne met en œuvre, sous l'autorité du préfet de région, les politiques publiques du Ministère de l'Égalité des Territoires (METL) et du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Elle porte la préoccupation environnementale ainsi que la transition écologique et énergétique au cœur de son action. En Bourgogne, ce sont près de 280 agents qui travaillent au sein de la DREAL. Elle assure entre autres missions celle de la préservation et maintien de la biodiversité. *Lien pour obtenir la liste des espèces protégées* : http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/flore_protegee_reglementairement_cle7b1271.pdf et <http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/les-listes-rouges-a1192.html>

DREAL Bourgogne

19 bis - 21 Bd Voltaire

21 000 Dijon

Tel : 03 45 83 22 22

<http://>

www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/



Mémo des réunions 2015

Réunion du 7 avril : point sur l'AG 2015, suivi des chantiers et inventaire de la flore, lancement du recensement des fours à pain du village.

Réunion du 26 mai : suivi des chantiers calvaires, monument du canon, lavoir, futur parcours communal et pique nique, point sur les finances

Réunion du 30 juin : suivi des chantiers, organisation du pique nique du 1er août et projet des fours à pain

Réunion du 22 septembre : Lavoir, monument du canon, parcours communal

Réunion du 5 novembre : Lavoir, parcours communal, Livre sur les fleurs de notre village

